ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION
SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

MARCHE 2021-005

Marché passé en procédure adaptée
en application des dispositions des articles R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique

ACQUISITION D'UN APPAREIL D'OPERCULAGE SEMI-AUTOMATIQUE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Date limite de réception des offres : 10 février 2021 à 12 heures

Mois d'établissement des prix : février 2021

SOMMAIRE

ARTICLE 1 OBJET DE LA CONSULTATION 3

ARTICLE 2 CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION 3

ARTICLE 3 CONDITIONS DE LA CONSULTATION 3

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES 3

PRIX 3

MODE DE REGLEMENT DU MARCHE 3

AVANCE 3

VARIANTE 3

GROUPEMENT D'ENTREPRISES 3

SOUS-TRAITANCE 3

DELAIS D'EXECUTION 3

ARTICLE 4 COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION 3

ARTICLE 5 RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION 3

ARTICLE 6 PRESENTATION DES CANDIDATURES / OFFRES 4

ARTICLE 7 CRITERES DE SELECTION DES OFFRES 5

ARTICLE 8 CONDITIONS DE REMISE DES PLIS 5

ARTICLE 9 CONTACTS 5

ARTICLE 1 OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un équipement permettant de conditionner des denrées alimentaires de produits type plats cuisinés frais en barquettes sous atmosphère protectrice dédié à un laboratoire de challenge-test classe 2 au profit de l'UMR SECALIM d'ONIRIS, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation - site de la Chantrerie - à Nantes.

Code CPV : 42921300-1 Machine d'emballage ou de conditionnement

ARTICLE 2 CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

La consultation est effectuée en marché passé en procédure adaptée en application des dispositions des articles R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

Le Cahier des Charges (CdC) joint au dossier précise les besoins à couvrir.

ARTICLE 3 CONDITIONS DE LA CONSULTATION

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

PRIX

Le marché est conclu à prix ferme et définitif pour la totalité de l'équipement et des prestations annexes décrits dans le bordereau des prix (devis).
Les prix s'entendent pour des livraisons effectuées franco de port, de conditionnement et d'emballage, ainsi que pour les prestations décrites dans les conditions d'exécution prévues dans le cahier des charges.

MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

Paiement par virement par l'autorité adjudicatrice dans les 30 jours suivant réception de la facture.

AVANCE

Les candidats ont la possibilité de demander une avance forfaitaire qui ne pourra être supérieure à 20% du marché : il conviendra de compléter l'acte d'engagement rubrique B4.

VARIANTE

Les propositions comportant de légères variantes par rapport aux termes du cahier des charges peuvent être acceptées.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le groupement d'entreprise sera conjoint. Le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.

SOUS-TRAITANCE

Les demandes d'acceptation de sous-traitance seront jointes au dossier. (DC4 ou équivalent)
Le dossier de sous-traitance devra comporter toutes les informations demandées au titulaire du marché.

DELAIS D'EXECUTION

Les candidats proposeront dans leur offre les délais de livraison et de mise en service sur lesquels ils s'engagent à partir de la réception de la notification du marché.

ARTICLE 4 COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent dossier de consultation comprend :

- le règlement de consultation ;
- le cahier des clauses particulières ;
- le cahier des charges ;
- l'acte d'engagement.

ARTICLE 5 RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plateforme Internet : https://www.marches-publics.gouv.fr/

ARTICLE 6 PRESENTATION DES CANDIDATURES / OFFRES

- **Eléments relatifs à la candidature :**

➢ Inscription au registre du commerce et des sociétés : Extrait KBIS
➢ Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
➢ DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr , thème : marchés publics)
➢ DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr , thème : marchés publics) ou tout document attestant de la régularité de l'entreprise au regard de ses obligations sociales et fiscales.
➢ Références professionnelles et capacités techniques en matière de prestations similaires :
  - Les qualifications professionnelles
  - **Une présentation de prestations similaires avec les coordonnées des clients fournis.**
➢ Le RIB

- **Eléments relatifs à l'offre :**

Un projet de marché comprenant notamment :
➢ L'acte d'engagement : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises
➢ L'annexe financière (devis détaillé)
➢ Un mémoire technique sera joint à l'offre précisant notamment :
  - Le descriptif et les caractéristiques de l'appareil
  - Un descriptif des dispositions prévues dans le cadre du service après-vente accompagné d'une fiche « contact »
  - Une fiche de poste rappelant les modes opératoires de travail et les consignes de sécurité
  - Un manuel d'entretien
  - Le plan d'encombrement de l'appareil.

Date limite de réception des offres : 10 février 2021 à 12 heures.

Candidature DUME

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français, en lieu et place des formulaires DC1, DC2 et, le cas échéant, DC4.
Le candidat doit indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises dans le DCE en fournissant toutes les preuves de manière expresse.
Le candidat qui souhaite réutiliser le DUME qui a déjà été utilisé dans une consultation antérieure doit fournir une attestation sur l'honneur justifiant que les informations qui y figurent sont toujours valables.
Voir le lien : *https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-espd*

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché et en cours d'exécution :

▪ Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois *(articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale)*.
Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

Plateforme e-Attestations.com

Pour le dépôt des pièces énumérées ci-dessous, ONIRIS met à la disposition des titulaires des marchés publics, gratuitement, une plateforme en ligne :
https://declarants.e-attestations.com/EAttestationsFO/fo/E-Attestations.html
Celle-ci permet de sécuriser et simplifier les démarches administratives obligatoires et de lutter contre le travail dissimulé.
L'utilisation de cette plateforme est impérative
Les entreprises attributaires de marchés doivent déposer –gratuitement– sur la plateforme, les documents suivants :
- *Tous les 6 mois :*
- Attestation sociale « vigilance » à jour (Urssaf ou autre) : à télécharger en ligne sur leur site ;
- Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail et participant à la réalisation des travaux ou à la fourniture de services, objet du contrat. Cette liste devra être mise à jour sur le site e-Attestations tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du contrat en cours.

ARTICLE 7 CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Conformément à l'article R2152-7 du Code de la Commande Publique, ONIRIS choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères pondérés suivants :

Critères de sélection des offres :

- 70 % : Valeur technique (adéquation du matériel proposé au besoin, performances techniques, durée de disponibilité des pièces de remplacement, possibilités d'évolution du matériel, délai de livraison, durée et conditions de garantie (pièces et main d'œuvre), service après-vente (hotline, intervention sur place et délais d'intervention), ...)

- 30 % : Prix

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'entamer une phase de négociation avec les entreprises ayant déposé une offre, toutefois le marché pourra être attribué sans négociation.

A l'issue de la réception des offres, il pourra, éventuellement, être demandé une démonstration vidéo du matériel proposé.

ARTICLE 8 CONDITIONS DE REMISE DES PLIS

Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, les candidats adresseront leur candidature et leur offre **uniquement par transmission électronique** et exclusivement sur le site suivant : https://www.marches-publics.gouv.fr, avant la date et l'heure suivantes :

10 février 2021 à 12 heures

La date et l'heure qui seront pris en compte par le pouvoir adjudicateur correspondent au dispositif d'horodatage de la plate-forme. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris.

Un envoi par mail n'est pas considéré comme une offre dématérialisée.

La signature électronique n'est exigée qu'à la notification du marché au candidat retenu.

Conformément à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique, le candidat peut transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM, DVS-ROM, clé USB….). Elle ne se substitue pas à l'envoi électronique obligatoire. Elle sera ouverte uniquement si un incident technique imputable à la Plateforme des Achats de l'Etat ou un virus informatique rendrait impossible l'ouverture de l'offre sur la Plateforme des Achats de l'Etat.
Cette copie de sauvegarde doit parvenir à ONIRIS à date limite de remise des offres**.** Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « marché 2019-029 copie de sauvegarde ».

La copie de sauvegarde doit être envoyée à l'adresse suivante :

ONIRIS - Service Achats Marchés - 101 route de Gachet - CS 40706 - 44307 NANTES CEDEX 3.

ARTICLE 9 CONTACTS

Contact pour tout renseignement technique sur le dossier :

- Sandrine Guillou – Ingénieur de recherche – Tel. 0240687763 – sandrine.guillou@oniris-nantes.fr
- Marie-France Pilet – Professeur – Tel. 0240687811 – marie-France.pilet@oniris-nantes.fr
- Nicolas Moriceau – Technicien – Tel. 0240682815 – nicolas.moriceau@oniris-nantes.fr

Contact pour tout renseignement administratif sur le dossier :

- Service Achats-Marchés : 0240687833 - achats@oniris-nantes.fr